

## ► Information générale

### Cours

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <b>Titre</b>                          | Physiologie, systèmes et technologies                                     |
| <b>Sigle</b>                          | GBM3000 (3 crédits)   |
| <b>Site StudiUM</b>                   | <a href="https://studium.umontreal.ca/">https://studium.umontreal.ca/</a> |
| <b>Faculté / École / Département</b>  | Faculté de médecine/ Département de pharmacologie et physiologie          |
| <b>Trimestre</b>                      | Automne   |
| <b>Année</b>                          | 2021  |
| <b>Mode de formation</b>              | Hybride (en présentiel et en ligne)                                       |
| <b>Déroulement du cours</b>           | Mercredi, de 17h30 à 20h30 / Local : 1360 Pav André-Aisenstadt            |
| <b>Charge de travail hebdomadaire</b> |   |

### Enseignant

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Nom et titre</b> | Alain Vinet, Professeur titulaire  |
| <b>Coordonnées</b>  | Faculté de médecine - Département de Pharmacologie et physiologie<br>PAVILLON PAUL-G. DESMARAIS, local 2124<br>514-343-6111 poste 5358<br><a href="mailto:alain.vinet@umontreal.ca">alain.vinet@umontreal.ca</a> |

### Disponibilités

### Personne-ressource

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <b>Nom, titre et responsabilité</b> | . |
| <b>Coordonnées</b>                  |   |
| <b>Disponibilités</b>               |   |

## Description du cours

**Description simple** Cliquez ici pour entrer du texte.

**Place du cours dans le programme** Cliquez ici pour entrer du texte.

**Description détaillée** Cliquez ici pour entrer du texte.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Cliquez ici pour entrer du texte.

### Objectifs d'apprentissage

Cliquez ici pour entrer du texte.

► **Calendrier**

| Séances                 | Contenus et activités   | Travaux et évaluations | Professeurs         |
|-------------------------|---|------------------------|---------------------|
| 2021-08-25<br>Séance 1  | Cours de mise à niveau en physiologie cellulaire  |                        | Alain Vinet         |
| 2021-09-01<br>Séance 2  | Introduction à la biologie cellulaire   |                        | Santiago Costantino |
| 2021-09-08<br>Séance 3  | Système nerveux central : neurones, potentiel de membrane, synapses, structure                    |                        | Alain Vinet         |
| 2021-09-15<br>Séance 4  | Physiologie sensorielle   |                        | Yoanna Skrobik      |
| 2021-09-22<br>Séance 5  | Système auditif : fonction de l'oreille externe, oreille médiane et transduction, nerf acoustique |                        | Vincent Jacquemet   |
| 2021-09-29<br>Séance 6  | Muscle, contrôle moteur   |                        | Pierre A. Mathieu   |
| 2021-10-06<br>Séance 7  | Système visuel  |                        | Santiago Costantino |
| 2021-10-13<br>Séance 8  | Système respiratoire : composantes, contrôle  |                        | Vincent Jacquemet   |
| 2021-10-20              | <b>Semaine de relâche</b>   |                        | Pas de cours        |
| 2021-10-27<br>Séance 09 | Système cardiovasculaire I : le cœur  |                        | Alain Vinet         |
| 2021-11-03<br>Séance 10 | <b>Examen intra</b>   |                        | Alain Vinet         |
| 2021-11-10<br>Séance 11 | Système cardiovasculaire II : circulation   |                        | Alain Vinet         |

| Séances                 | Contenus et activités  | Travaux et évaluations | Professeurs       |
|-------------------------|--|------------------------|-------------------|
| 2021-11-17<br>Séance 12 | Système immunitaire : agresseurs (virus, bactéries, toxines). Immunité innée et acquise. Système lymphatique                                 |                        | François Yu       |
| 2021-11-24<br>Séance 13 | Système de contrôle homéostatique et hormonal; Régulation de la glycémie et de la température corporelle                                     |                        | Pierre A. Mathieu |
| 2021-12-01<br>Séance 14 | Système rénal et régulation des liquides I : échange, équilibre et contrôle de l'excrétion   |                        | Philippe Comtois  |
| 2021-12-08<br>Séance 15 | Système rénal et régulation des liquides II : régulation du volume extracellulaire et sanguin, diurétiques, maladies rénales et technologies |                        | Philippe Comtois  |
| 2021-12-15              | <b>Examen final</b>  |                        | Alain Vinet       |

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ▸ Évaluations

| Méthodes             | Objectifs d'apprentissage visés | Critères d'évaluation | Dates      | Pondérations |
|----------------------|---------------------------------|-----------------------|------------|--------------|
| Une série de devoirs |                                 |                       | 2021-12-01 | 33.3 %       |
| Examen intra         |                                 |                       | 2021-11-03 | 33.3 %       |
| Examen final         |                                 |                       | 2021-12-15 | 33.3 %       |

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Absence à un examen</b>     | Le formulaire d'absence à une évaluation doit être rempli par tous les étudiants qui avisent de leur absence à une évaluation. Ce formulaire se trouve sur votre Centre étudiant.<br>Avant de soumettre votre demande, il est impératif de prendre connaissance du <a href="#">Règlement des études de premier cycle—voir Article 9.9</a> ou le <a href="#">Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales—voir Articles 29,30,31</a> . |
| <b>Dépôts des travaux</b>      | <a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>   |
| <b>Matériel autorisé</b>       | <a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>   |
| <b>Qualité de la langue</b>    | <a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>   |
| <b>Seuil de réussite exigé</b> | <a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>   |

## ► Rappels

### Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2021-09-21

**Date limite d'abandon** 2021-11-05

**Fin du trimestre** 2021-12-22

**Évaluation de l'enseignement** 2021-12-08

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ([https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation\\_enregistrement.docx](https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx)). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents** Cliquez ici pour entrer du texte.

► **Ressources**

Ressources obligatoires

**Documents**

**Ouvrages en réserve à la bibliothèque** Cliquez ici pour entrer du texte.

**Équipement (matériel)** Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

**Documents** Cliquez ici pour entrer du texte.

**Sites Internet** Cliquez ici pour entrer du texte.

**Guides** Cliquez ici pour entrer du texte.

**Autres** Cliquez ici pour entrer du texte.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources et logiciels bibliographiques <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

#### Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

#### Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>